



Compte bloquee suite probleme société du conjoint

Par **Hamza wahib**, le **19/02/2019** à **10:47**

Bonjour,

je suis un peut perdu.

Ma soeur à était victime d'une blocage de compte et saisie de salaire.

Suite à la mauvaise gestion de société de son mari. Dont elle n'est pas actionnaire ni associé. Elle est juste marié avec communauté des bien.

Est-ce normal. Peut telle sortir de se cauchemar

Y'a t'il un recours possible. Et que faire

Merci d'avance cordialement

Par **youris**, le **19/02/2019** à **11:52**

bonjour,

il faut contester auprès du juge de l'exécution, comme cela doit être mentionné sur les documents qu'elle a reçu de l'huissier.

êtes-vous sur que votre soeur n'est pas solidaire d'un prêt pour l'entreprise de son mari ?

la saisie sur salaire implique un passage par le tribunal d'instance, votre soeur a du être informée des risques de saisies.

salutations

Par **Hamza wahib**, le **19/02/2019** à **23:43**

Merci pour votre reponse,

Ma soeur nest pas solidaire de son mari par rapport a sa société ou autre prêt.
Elle est juste solvable lui na rien.
Et marier avec communauté des biens.
Grosse erreur